



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

**ARCHIVES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LES
PROFESSIONS AUXILIAIRES DE TRANSPORT (C.I.P.A.T.)
(Direction générale des douanes et des droits indirects, 1970-1980)**

Répertoire méthodique détaillé

établi par Pauline Goma

1^{ère} édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Création et préparation du C.I.P.A.T.....	7
Travaux préparatoires.....	7
Suivi des travaux et conclusions.....	10

Référence

B-0083040 - B-0083044

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Archives du Comité interministériel sur les professions auxiliaires de transport (C.I.P.A.T.)

Dates extrêmes

1970-1980

Noms des principaux producteurs

Direction générale des douanes et des droits indirects, bureau F3 (fiscalité, transports et politiques fiscales communautaires)

Importance matérielle

5 boîtes, soit 0,55 mètre linéaire.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement du 19 août 1987 portant la référence PH 115/87

Historique du producteur

Sous l'Ancien Régime, la perception des droits de douane et taxes assimilées est assurée par la Ferme générale. En 1790, l'Assemblée Constituante décrète l'abolition des douanes intérieures et des droits de traite perçus aux limites de chaque province ; les droits, fixés par un tarif unique, sont désormais perçus aux frontières du territoire. Une loi du 1^{er} mai 1791 crée la régie des douanes nationales, chargée des réglementations d'inspiration protectionniste et qui dispose d'un code reprenant l'essentiel des procédures jusqu'alors en vigueur. À partir de 1801, la régie est dirigée par un directeur général assisté d'un conseil d'administration. Sous le Premier Empire, l'administration générale des douanes est placée dans les attributions du ministère des manufactures et du commerce, et les cours prévôtales des douanes sont mises en place par le décret du 18 octobre 1810. De 1815 à 1818, elle dépend de la direction des contributions indirectes, même si les deux administrations demeurent distinctes. À partir de 1815, la politique protectionniste assure à la douane une place prépondérante dans l'appareil

d'État. La surveillance douanière se renforce aux frontières et à l'intérieur du territoire. Ses effectifs et ses moyens juridiques s'accroissent. Le personnel se répartit entre les bureaux (service sédentaire) et les brigades (service actif). De 1818 à 1851, la direction générale des douanes est indépendante de la direction des contributions indirectes. De 1851 à 1869, toutes deux sont regroupées dans une seule et même direction des douanes et des contributions indirectes. De 1869 à la Seconde guerre mondiale, la direction générale des douanes reprend son ancienne appellation et redevient distincte des contributions indirectes. À partir de la signature du traité de libre échange avec l'Angleterre en 1860, la réglementation douanière devient moins rigide pour permettre une plus large utilisation des régimes de transit, de l'entrepôt et de l'admission temporaire. En 1892, les adversaires du libre-échange l'emportent, favorisés par la conjoncture internationale. La direction générale des douanes doit alors appliquer des tarifs complexes, développer ses contrôles, s'adapter aux progrès technologiques et faire face à de nouvelles formes de fraude consécutives à l'apparition de nouveaux modes de transport (automobile et avion). En 1928, elle est chargée de la gestion de la TIP (taxe intérieure pétrolière), mise en place par les lois du 16 et 30 mars 1928 organisant l'industrie du raffinage en France. Cette nouvelle attribution compense le déclin d'une autre contribution indirecte, l'impôt sur le sel. 1948 marque une nouvelle étape dans le transfert d'attribution pour les contributions indirectes entre la direction générale des impôts (DGI) et la direction générale des douanes qui devient la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI). Celle-ci comprend des services centraux organisés en divisions dirigées par des administrateurs, et des services extérieurs répartis en directions régionales. Dans le contexte de la libéralisation des échanges des années 1950, les douanes sont confrontées à un nouvel environnement et doivent s'adapter : création de nouveaux bureaux à contrôles juxtaposés, ouverture des bureaux à l'intérieur du territoire, traitement par informatique des opérations de dédouanement, simplification des procédures. En 1993, les frontières fiscales disparaissent au profit de la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services à l'intérieur de la Communauté européenne. Cet événement entraîne une redéfinition des missions de la DGDDI, qui protège désormais l'économie et les citoyens européens des pays membres de l'Union européenne. La DGDDI intervient aussi en collaboration avec d'autres services dans la lutte contre les contrefaçons, la protection du patrimoine culturel, la défense de l'environnement ou le contrôle de la circulation des matières radioactives. L'ensemble des contributions indirectes qui restaient encore à la DGI lui sont transférées.

Le bureau F3 « Fiscalité, Transports et Politiques Fiscales Communautaires », devenu F1 en 1999 et plus récemment renommé bureau « Transports et fiscalité européenne » est chargé de toutes les questions ayant trait à la fiscalité indirecte (à l'exception des produits pétroliers et des produits soumis à contributions indirectes), qu'il s'agisse du régime général ou de régimes particuliers (régime fiscal des départements d'outre-mer, ventes en détaxe, comptoirs de vente dans les ports et aéroports). Il traite également des marchandises et produits en franchise de droits et taxes sur le territoire national (franchises de droit commun, privilèges diplomatiques et assimilés). A ce titre, il est chargé du suivi des travaux, traitant à titre général les droits d'accises, menés au sein des instances communautaires. Il concourt à l'élaboration et gère les réglementations relatives aux transports maritimes, terrestres, fluviaux et aériens et coordonne l'activité des échelons de jauge.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés

Mode de classement

Classement thématique.

Présentation du contenu

Ces archives portent sur la création d'une commission chargée de définir les principes d'une action concertée des pouvoirs publics à l'égard des professions auxiliaires de transport, en vue de remédier aux problématiques constatées à la fin des années 1970 dans le secteur du commerce extérieur. Le travail de cette commission a mis en avant l'importance de ces professions sur le plan du commerce international, les problèmes de législation qu'ils rencontrent à l'international, ainsi que leur rôle dans le rétablissement de la balance des paiements du pays.

Nous retrouvons dans ce fonds un ensemble de documentation, notes, fiches et études nécessaires à la rédaction dudit rapport, remis au Premier ministre Raymond Barre en 1978, ainsi que la correspondance entre les différents services concernés par la rédaction de ce rapport.

Indexation

Douane

Commerce extérieur

Transport

Organisation professionnelle

Fonctionnement

Évaluation

B-0083040/1 - B-0083040/2

Création et préparation du C.I.P.A.T. - Nomination du président et des membres du C.I.P.A.T. : lettre de mission, coordination de la tutelle administrative des auxiliaires de transport, arrêté du Journal Officiel, compte rendu de réunion du Conseil Supérieur des Transports, arrêté portant nominations à la commission des auxiliaires de transport, liste et adresse des participants aux travaux du C.I.P.A.T. ; préparation du C.I.P.A.T. : note de présentation et bilan d'activité du C.I.A.S.I. (comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles), mission et bilan d'activité des C.O.D.E.F.I. (comités départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises), liste des griefs de la profession et missions du comité, note sur les relations entre les pouvoirs publics et les professions auxiliaires de transport, objectifs et moyens d'action des administrations, thèmes de réflexion et de travail proposés, définition d'un plan de travail, note du C.L.E.C.A.T. (comité de liaison européen des commissionnaires et auxiliaires de transport) concernant les conditions d'accès à la profession de commissionnaire, implantation des auxiliaires de transport à l'étranger, procédures simplifiées de dédouanement, historique des enquêtes statistiques effectuées auprès des entreprises auxiliaires de transport, investissements étrangers en France, correspondance.

1972-1979

B-0083040/2, B-0083042/1 - B-0083044/2

Travaux préparatoires.

1970-1978

B-0083040/2

Documentation pour la rédaction du rapport : « Le Moci » n°243, « France transports, note d'information de la direction des transports terrestres » n°33, « nomenclature des prestations usuelles des transitaires à l'importation et à l'exportation, spécial transport internationaux de marchandises » de la F.F.C.A.T. (fédération française des commissionnaires et auxiliaires de transport, commissionnaires en douane, transitaires, agents maritimes et aériens), « code de conduite professionnelle » du C.N.C.T. (conseil national des commissionnaires de transport), fascicule SIMPROFRANCE « pour la simplification des formalités à l'exportation », « bulletin des transports » n°1792, « le guide du fret aérien » par Air France Cargo, « France régions, revue nationale des chambres de commerce et d'industrie » n°16, « les notes bleues du service de l'information » au sujet de l'opération « les nouveaux exportateurs », étude concernant les centres routiers et B.R.F. (bureaux régionaux de fret), esquisses et réflexions sur les structures des entreprises auxiliaires de transport, pré-rapport sur les aspects « importations » de l'utilisation du pavillon français, assurance transport, schéma des frais contractuels de transport, présentation du groupe C.E.G.F. (compagnie des entrepôts et gares frigorifiques), rapport et compte rendu de réunion de la commission « prospective et incitation », rôle et domaines d'intervention des conseillers et assistants de gestion du C.P.T. (centre de productivité des transports), étude sur les incidences de la conteneurisation, note sur les centres de containérisation, AG de l'association professionnelle des commissionnaires de transports de la région parisienne du 24/02/1975, organigramme de la direction des transports terrestres (1976), compte rendu de la table ronde sur les auxiliaires du 19/12/1974, rapport du congrès national des commissionnaires de transport (15 et 16/06/1977), travaux statistiques, articles de journaux, correspondance.

1970-1978

B-0083042/1 - B-0083042/4

Projet de rapport, outils de travail pour la rédaction du rapport.

1976-1978

B-0083042/1

Avant-projet, modifications, étude : projet de plan pour le rapport, note sur la mise en œuvre de la mission confiée au comité interministériel sur les professions auxiliaires de transport, note sur les conditions dans lesquelles sont fixés les prix des services rémunérés par la commission de transit, note sur la rémunération des auxiliaires de transport, éligibilité des services d'auxiliaires de transport aux procédures d'aide à l'exportation, liste des investissements des auxiliaires français à l'étranger, suites et observations données aux propositions formulées dans les rapports des précédents groupes de travail, projets d'annexes, note sur les mesures discriminatoires et mesures d'effet équivalent prises par les États étrangers, catalogue géographique des mesures discriminatoires ou défavorables au commerce extérieur français, tableaux synoptiques de la circulation de l'information entre Administrations, note sur les investissements étrangers en France dans les professions auxiliaires de transport, note relative aux auxiliaires de transport, note d'information sur le transport du commerce extérieur français de 1969 à 1976, compte rendu de la réunion sur le droit d'établissement tenue au S.G.C.I. (secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne), rapport d'étude sur les moyens de développer les exportations C.A.F. (coût – assurance - fret) et les importations F.O.B. (free on board).

1977-1978

B-0083042/2

Dossier de travail de M. Vidal, président de la commission : lettre officielle du Premier Ministre Raymond Barre à M. Vidal pour la création de la commission, lettres de transmission du rapport, rapport intérimaire du groupe interministériel sur les auxiliaires de transport, conclusions et propositions du rapport sur la table ronde, rapport du C.N.P.F. (conseil national du patronat français) sur le transport du commerce extérieur français, tableaux synoptiques des professions auxiliaires de transport, éléments pour servir à l'élaboration d'un projet de rapport et son plan, pré-rapport sur les travaux du comité, projet de rapport, plan du document de travail, relevé des propositions.

1976-1978

B-0083042/3

Études, analyses, notes, fiches, documentation : note sur la mise en œuvre de la mission confiée au C.I.P.A.T., liste des organisations et syndicats professionnels nationaux des auxiliaires de transport, article de l'hebdomadaire « La Vie française » de mai 1978, suites données aux propositions formulées dans les rapports des précédents groupes de travail, plan de cours « auxiliaires de transport » de l'I.U.T. de Villeteuse, note de la direction des assurances sur les mesures discriminatoires, note sur les conditions dans lesquelles sont fixés les prix des services rémunérés par la commission de transit, fiches sur l'amélioration des circuits d'information entre les administrations par les directions participantes, fiches transmises par la DG de l'aviation civile au sujet des difficultés rencontrées par Air-France et U.T.A. (union de transports aériens), notes de la D.T.T. (direction des transport terrestres) et de la D.P.M.V.N. (direction des ports maritimes et des voies navigables) sur les mesures discriminatoires, conduite à tenir au sujet des investissements des auxiliaires des transports étrangers dans les infrastructures de transport, note de la direction des transports terrestres sur sa doctrine dans l'instruction des dossiers de demandes présentées par des sociétés étrangères, travaux statistiques sur les auxiliaires

maritimes, réflexions et suggestions à propos de la note d'information sur le transport du commerce extérieur français de 1969 à 1976, part du transport français dans le commerce international, inventaire des problèmes soulevés par le C.I.P.A.T. (séance du 28/11/1977, comptabilisation au regard de l'impôt sur les commissions de courtage non encaissées par les courtiers, application de la loi sur la territorialité de l'impôt, travaux demandés en séance du comité.

1977-1978

B-0083042/4

Études, notes, circulaires, documentation : moyens d'intervention des services, objectifs et moyens des actions menées par la D.R.E.E. (direction des relations économiques extérieures), bilan d'application de la clause « fret et assurance » des protocoles financiers signés avec les pays relevant du Crédit National, note du service de législation fiscale, position de la DG de la concurrence et des prix, note sur les objectifs de la D.G.A.C. (direction générale de l'aviation civile), note sur les procédures administratives gérées par le S.G.M.M. (secrétariat général de la marine marchande), note sur les objectifs et moyens d'action de la D.P.M.V.N., notes relatives à la profession de commissionnaire en douane, objectifs et moyens d'action de l'administration des douanes, compte rendu de la réunion du conseil supérieur des transports du 29/03/1977, circulaire du 28/06/1977 relative aux investissements directs français à l'étranger et aux investissements directs étrangers en France, campagne d'information 1978 sur la « promotion des services et commerce extérieur », « les notes bleues du service de l'information » sur « les investissements français à l'étranger et étrangers en France en 1976 » et « les participations étrangères dans l'industrie française au 1^{er} janvier 1975 », projet de note et note au Premier Ministre.

1976-1978

B-0083043/1

Rapports d'étude : rapport du groupe chargé d'étudier les moyens de développer les exportations C.A.F. et les importations F.O.B. (transparents), rapport intérimaire sur les auxiliaires de transport, tableau synoptique des objectifs et moyens de la D.G.D.D.I. en ce qui concerne la profession de commissionnaire en douane, l'administration des douanes et les commissionnaires en douane, rapport de la table ronde sur les auxiliaires de transport, rapport descriptif et d'analyse des investissements étrangers en France et des activités en France des grands groupes de transit étrangers (1975), rapport du C.N.P.F. sur le transport du commerce extérieur français, mesures d'effet équivalent à des restrictions quantitatives – agrément du commissionnaire en douane, dédouanement des marchandises importées et exportées, message à l'attention de l'ambassadeur représentant permanent de la France auprès des communautés européennes, étude sur l'intervention des professions auxiliaires sur les circuits physiques et documentaires dans les centres ferroviaires et routiers, étude sur les circuits de transport et de manutention dans les aéroports des marchandises exportées ou importées, étude sur les auxiliaires du transport maritime et le circuit des marchandises et des documents dans les ports, correspondance.

1974-1977

B-0083044/1 - B-0083044/2

Études, analyses, notes, fiches, documentation, correspondance.

1974-1978

B-0083044/1

Note sur les discriminations pratiques contre les intérêts des armateurs français, analyse de la direction des transports terrestres des trois types de mesures discriminatoires prises par les états étrangers, « cahier d'information, administrations

centrales de l'économie et du budget » n°17, politique de la D.G.A.C. à l'égard des investissements étrangers, complément à la note de la D.P.M.V.N. sur les mesures discriminatoires prises par les états étrangers, liste des conférences maritimes ayant leur siège en France ; amélioration de la circulation de l'information entre les administrations : fiche de la direction des relations économiques extérieures, fiche de la direction des assurances, fiche de la direction des ports maritimes et des voies navigables, fiche de la direction des transports terrestres, fiche de la direction de la flotte de commerce et de l'équipement naval, fiche de la direction générale de l'aviation civile, fiche de la direction générale des douanes et droits indirects.

1976-1978

B-0083044/2

Rapport Guillaumat sur les orientations pour les transports terrestres (1978), rapport intérimaire du groupe interministériel sur les auxiliaires de transport (1974), rapport de la table ronde sur les auxiliaires de transport (1975) ; centre français du commerce extérieur : conclusions du groupe C.A.F. présidé par M. Chapelle (président de la COFACE - compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur), dossier de presse de la campagne d'information « promotion des services et commerce extérieur, maîtriser le transport et l'assurance », fiches du ministère de l'économie et des finances sur l'assurance transport et les cautions de marché.

1974-1978

B-0083041/1

Suivi des travaux et conclusions. - Comptes rendus de réunions du C.I.P.A.T.: 25/10/1977, 28/11/1977, 16/12/1977, 28/12/1977, 15/02/1978, 10/03/1978, 19/04/1978, 17/05/1978, 20/06/1978, 19/09/1978 ; rapport du comité interministériel sur les professions auxiliaires du transport (01/10/1978) ; dossier du stage d'initiation à l'économie maritime « les auxiliaires du transport maritime et l'organisation portuaire » de l'institut d'économie des transports maritimes (23 au 26/09/1980).

1977-1980